

RAPPORT DE LA PARTICIPATION DE WCIC à LA CELEBRATION DE LA 23è EDITION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME

En prélude à la célébration de la 23è Edition de la Journée Internationale de la Femme le 08 Mars 2008, Madame le Délégué Provincial du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, a invité W.C.I.C à participer aux diverses activités qui se sont déroulées à la place du gouvernement de Bonanjo.

Répondant à cet appel, une délégation composée de deux membres du W.C.I.C. ont assisté à la réunion préparatoire ,à la salle des banquets de la province du littoral le jeudi,21 février 2008 sous le haut patronage d'un représentant de Monsieur le Gouverneur de la Province du Littoral et de Madame le Délégué Provincial de la Promotion de la Femme et de la Famille.

Du Lundi 03 Mars au vendredi 07 Mars, une kyrielle d'activités se sont enchaînées, notamment :Les cellules d'écoutes et interventions diverses menées dans le stand de WCIC de 9h à 18 heures, à travers les équipes suivantes :

Lundi 03 Mars 2008

Christel NELLEMANN, Me WANDJA, Me NTANFA

Mardi,04 Mars 2008

Me WANDJA Me NTANFA ,Christel NELLEMANN ,Me TCHAMBA

Mercredi,05 Mars 2008

Me WANDJA, Me EVINEBA, Me TCHAMBA

Jeudi,06 Mars 2008

Me TCHAMBA , Me WANDJA, Me EVINEBA

Vendredi 07 Mars

Me KWECHIE , Me WANDJA, Christel NELLEMANN ,Me NTANFA

Il convient de relever pour ce qui est des cliniques juridiques, que, nous avons reçu plusieurs personnes. Pour la plupart, des femmes (une dizaine) dont les préoccupations tournaient autour de leurs droits et ceux de leurs enfants (droits de la famille). Des hommes également (quatre précisément), dont la préoccupation pour certains ,était de savoir quelle procédure convenait au cas d'une épouse licenciée pendant la grossesse, pour d'autres, comment bénéficier d'une indemnisation après un accident de circulation ; et aussi des problèmes liés à la filiation naturelle.

Bref notre intervention ne consistait pas seulement à résoudre des conflits déjà pendants, il était aussi question pour nous, d'éclairer les hommes ,les femmes ou les jeunes filles qui sollicitaient notre éclairage sur un point quelconque du droit.

Pour finir, nous ne saurons clôturer ce compte rendu sans vous faire parvenir les recommandations de WCIC par rapport au thème de cette journée qui est : » **Investir dans la femme et la jeune fille** ».

Nous avons fortement recommandé aux femmes de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour investir en elles –mêmes tout d’abord, afin que leur action puisse être complétée par un tiers ou par une volonté politique. Le constat part de ce que tout dépend au préalable ,des objectifs que chacun s’est fixé, des prédispositions et de la capacité à atteindre ces objectifs. Alors, lorsque cet aspect sera bien conçu et bien défini, l’investissement apporté par un tiers ne sera que complémentaire, et la réussite mieux assurée.

Par ailleurs, il est juste de noter que, nous avons aussi beaucoup appris durant cette semaine. Je citerai les leçons de morale tirées dans le film « Face à la glace » qui a fait dire à certaines collègues : « je commencerai dès maintenant à m’occuper un peu plus de mon époux .. » si cela peut apporter un peu plus de sérénité dans le couple, cela vaudrait la peine ;

Nous ne nous sommes pas retenues de baver devant l’expression du génie de certaines femmes dans la réalisation de nombreux objets d’arts.; oh, quelle inspiration!quel tact ! Cela a été un véritable rendez-vous du donner et du recevoir, au plus grand bonheur des femmes camerounaises, dont on peut cependant regretter, qu’elles ne soient pas venues nombreuses, profiter de tous ces talents et de ce savoir-faire, à elles gracieusement offert.

Nous osons croire que cela a été du à la situation d’inactivité qui a paralysé le pays la semaine précédente ,et dont les séquelles se laissent encore entrevoir. Suite aux manifestations consécutives aux protestations contre la vie de plus en plus chère, en déphasage avec la baisse dramatique du pouvoir d’achat des camerounais. Nous espérons qu’à la prochaine édition, les femmes viendront plus nombreuses échanger avec nous.

Nous réitérons une fois de plus, notre disponibilité à nous investir sans cesse dans la Femme Camerounaise.

Fait à Douala, le 28 mars 2008

La présidente

A l’occasion de cette journée, nous constatons que dans le domaine de la promotion du droit de la femme, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, les ONG et les Associations féminines se battent pour une amélioration de la condition.

- Pour ce qui est des interventions W.C.I.C. a fait des interventions par le canal de diverses chaînes de Radio et Télévisions de la place (C.R.T.V. Radio, STV, Radio Equinoxe).

Interventions qui ont consisté à nous faire connaître par le grand public, ensuite donner notre point de vue quand au rôle de la femme africaine dans la paix, le développement et la stabilité économique en Afrique.

A l'occasion de cette journée, nous constatons que dans le domaine de la promotion du droit de la femme, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, les ONG et les Associations féminines se battent pour une amélioration de la condition.